

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

## DU MARDI 25 FÉVRIER 2020

Date de convocation : 17/02/2020

Date d'affichage 17/02/2020

---

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 11

Procurations : 1

L'an deux mil vingt le mardi 25 Février à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

**Étaient présents** : HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, Eudoxia JOUAULT, Jean-Luc ROCHER, Franck HIVERT, Tiphaine BAHIER, Alain DÉSSERT, Anthony ROULLIER, : Irène HUCHEDÉ

**Était absente excusée** : Sylvie GEGU qui a donné son pouvoir à Tiphaine BAHIER

**Était absent non excusé** : Néant

Formant la majorité des membres en exercice, Madame MALIN Anne-Sophie a été élue secrétaire de séance.

### **Demande d'aide financière de la CAF pour acquisition de mobilier et matériels pour le périscolaire.**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal donne un accord de principe afin de solliciter l'aide de la CAF pour les investissements à venir comme l'achat de mobilier ou de matériel et aussi en fonctionnement afin d'accompagner différentes actions comme l'accueil du jeune enfant, le temps libre des enfants et des jeunes, l'animation de la vie sociale comme l'épopée médiévale.

### **Rythmes Scolaires année 2020-2021**

A la majorité (9 pour 1 contre et 1 abstention) des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal valide la décision du conseil d'école à savoir 4 jours pour la rentrée 2020-2021. Une information sera envoyée aux parents en collaboration avec la directrice de l'école.

### **CENTRE DE LOISIRS**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal valide les différents tarifs ci-dessous pour les camps d'été

Séjours 6-8 ans Multisports du 06 au 10 Juillet, 16 places à La Jaille-Yvon (49)

Coût Famille QF <1000 = 95€

Coût Famille QF >1000 = 100€

Séjours 3-5 ans Nature du 15 au 17 Juillet, 12 places à Ambrières les Vallées (53)

Coût Famille QF <1000 = 55€

Coût Famille QF >1000 = 60€

Séjours 6-11 ans Caisses à savon du 20 au 24 Juillet, 9 places à Pré en Pail (53)

Coût Famille QF <1000 = 95€

Coût Famille QF >1000 = 100€

Pour rappel, l'animation "l'épopée médiévale" a lieu du 23 au 25 Avril 2020 et le festival le samedi 6 juin 2020.

## **LAVAL-AGGLO (Convention et délibération eaux Pluviales Urbaines et Convention conséquences financières transferts compétences assainissement.**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- souhaite récupérer la compétence **Eaux Pluviales Urbaines** et charge Madame le Maire de signer ladite convention
- charge Madame le Maire de signer la convention avec Laval-Agglo pour la compétence assainissement.

### **Vote des subventions 2020**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal vote les subventions communales et intercommunales comme suit :

<b>Organisme ou Association</b>			<b>Montant voté en 2020</b>
SPA			168.96€
ESB			600€
Alli'âges Le Pertre			150€
Espace de Découvertes et d'Initiatives			150€
APE			500€
Ça Fourmille			5000€
ADMR			1396€
Don du sang			50€
CAUE 53 cotisation			100€
UDAF			80€
La Ligue contre Le Cancer			70€
Secours Catholique			80€
AFM Téléthon			200€
Alliance des Beaulieu de France (adhésion)			175€
FDGDON			200€
Pass port école			150€
Banque Alimentaire			50€

### **Mise à jour de voies communales et chemins ruraux**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal sollicite Monsieur ZUBERT géomètre de Laval afin de rédiger les actes administratifs correspondants à la mise à jour de la voie communale "la Guéhardière".

### **Adressage et numérotation des propriétés bâties**

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal valide la numérotation proposée en annexe et décide de fournir les plaques de numérotation chez les riverains qui n'en seraient pas pourvus.

Ampliation conforme **de l'Arrêter N° 2020-023** pour tous les propriétaires concernés ainsi que les différents services (DGFIP service du cadastre, SDIS 53, La Poste, ORANGE télécom, Gendarmerie, ENEDIS, GRDF (Engie) pour le gaz et LAVAL Agglo.

Cet adressage relatif au numérotage des maisons et lieu-dit dans le cadre du déploiement de la fibre optique et de l'accès des secours est impératif. et précis pour plusieurs raisons :

- Meilleurs délais et meilleure efficacité face à la demande des secours (accident de la vie, incendie, ...)

- Distribution des courriers en tous genres par les services de la Poste, par les transporteurs ou les services administratif de la Mairie ;
- Localisation en cas de contact urgent par Madame Le Maire ou les services de la Mairie

La commission Aménagement & Urbanisme a donc étudié ce dossier et propose de suivre les préconisations de LAVAL Très Haut Débit (THD) avec une numérotation métrique.

Les numéros attribués aux habitations représentent la distance en mètres séparant le logement de l'église.

Pour la commune de Beaulieu Sur Oudon, le point de départ est l'église.

### **Compte rendu diverses réunions**

Le conseil municipal prend connaissance de :

- Compte-rendu SIAEP sur l'alimentation en eau potable – programme travaux 2019.
- Bilan annuel opérationnel 2019 du SDIS.
- Comité de pilotage chalets des échanges de savoirs